

## lecture

**Tenant compte de l'expérience acquise par une quinzaine d'années de fonctionnement des classes-lecture, le Centre Paris Lecture a pour projet de mener une véritable politique de lecture à destination des écoles et de leur environnement. Robert Caron, son directeur, expose en quoi consiste ce projet appelé « actions-lectures ».**

## Des classes-lecture aux actions-lectures

L'idée de classe-lecture et ses diverses applications ont un peu plus de 15 ans. Bel âge pour envisager un point, un bilan, un rebond...

Créé en 1987, le Centre National des Classes Lecture (à Bes-sèges dans le Gard) a été l'occasion pour l'A.F.L. et l'I.N.R.P. de mettre au point un dispositif salué en son temps par le Rapport Pingaud<sup>1</sup> et le Rapport Migeon<sup>2</sup>. Sans revenir sur le détail<sup>3</sup> de ce que sont les classes-lecture rappelons qu'il s'agissait (et s'agit encore) de puiser dans les recherches et les acquis de feu le Centre National et d'inscrire des actions autour de quatre axes de travail qui tentent de donner corps et réalité à l'idée de « Politique de lecture ».

- L'immersion des participants (élèves et adultes) dans des dispositifs de projets ayant des liens avec l'environnement social.
- La production quotidienne d'écrits où chacun rend compte de sa compréhension de ce qu'il vit et du travail qu'il effectue.
- La mobilisation des écrits de la BCD en rapport avec les travaux à effectuer. Ce qui se traduit par une plus grande maîtrise de la littérature, de la presse, des moyens d'informations, des lieux de documentation.
- Un entraînement systématique aux divers aspects de l'acte de lire avec une forte utilisation des nouvelles technologies.

Ces axes se mettent en place au cours de séjours de deux à trois semaines pour des classes de cycles 2 ou 3. Ces classes-lecture, qui peuvent se dérouler dans le Centre ou dans l'école concernée, impliquent l'enseignant et les adultes accompagnateurs de la classe participante et l'équipe du Centre Lecture.

<sup>1</sup> *Le droit de lire : pour une politique coordonnée du développement de la lecture* / PINGAUD, Bernard. - Paris, Mai 1989. - 95 p. Rapport à la Direction du Livre et de la Lecture

<sup>2</sup> *La Réussite à l'école : rapport à Monsieur Lionel Jospin, Ministre d'Etat, Ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports : 27 janvier 1989* / Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ; réd. par le Recteur Michel Migeon, ... - Paris : CNDP, 1989. - 93 p.

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir une contribution au livre en ligne de la Cité des Sciences « *Apprendre autrement aujourd'hui* », « *Un groupe qui vit est un groupe qui lit* », Robert Caron : [http://www.cite-sciences.fr/francais/ala\\_cite/act\\_educ/education/apprendre/pourquoi\\_p3.htm](http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/act_educ/education/apprendre/pourquoi_p3.htm).

## DES « CLASSES-LECTURE » AUX « ACTIONS-LECTURES »

Le Centre Paris-Lecture est une émanation, une adaptation de l'expérience de Bessèges. Nous avons eu d'ailleurs, à l'époque, l'occasion de participer à la mise en place du Plan Paris-Lecture<sup>4</sup>. Il a en charge l'organisation de 60 classes-lecture pour les écoles de la Ville de Paris, la formation initiale et continue et l'animation d'un réseau de 350 animateurs BCD. Depuis près de dix ans sont ainsi organisées des classes-lecture avec une dominante importante : la connaissance de la littérature de jeunesse.

De février à juin 2003, la Ville de Paris, l'Éducation Nationale et le Centre Paris-Lecture ont entrepris une réflexion qui aboutit à la mise en place d'un nouveau programme d'action : « Les Action-Lectures ». En voici le contenu...

### Actions-lectures

(Période expérimentale pour l'année scolaire 2003/2004).

Le Centre Paris-Lecture organise pour l'année 2003/2004, un nouveau dispositif : les Actions-lectures. Ce projet répond aux attentes des partenaires et interlocuteurs du Centre Paris-Lecture tels qu'ils sont énoncés dans l'exposé des motifs de la convention relative au Plan Paris Lecture (Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris, Direction de l'académie de Paris, et l'ADELLO).

#### ■ Cadre d'intentions des Actions-lectures

Le nouveau dispositif d'actions-lectures doit permettre :

- ♦ *Le développement de la maîtrise de la langue et de la prévention de l'illettrisme auprès des élèves de Paris, grâce à la mise en œuvre de pratiques culturelles de lecture et d'activités autour des livres, assidues et organisées.*
- ♦ *Une meilleure intégration des BCD de la Ville de Paris aux projets des classes et des écoles.*
- ♦ *L'accroissement significatif des actions-lectures menées en direction des classes et des écoles de la Ville de Paris.*
- ♦ *La mise en réseau du potentiel lié à la lecture. Implication des BCD et des animateurs intervenant dans des actions de quartier en lien avec les partenaires extérieurs à l'école : bibliothèques de quartier, collègues, associations, centres sociaux, centres de loisirs...*

♦ *La mise en cohérence, auprès des élèves et des enfants, des actions menées par les différents partenaires éducatifs de la Ville de Paris.*

♦ *L'intégration et l'harmonisation des actions menées en direction des classes de la Ville de Paris (Actions-lectures) avec les actions de formation des animateurs BCD.*

♦ *Le développement de l'information sur les actions du Plan Paris Lecture auprès des partenaires, institutions et grand public.*

#### ■ Objectifs des Actions-lectures

1) *Pour les écoles, les élèves et les enseignants.*

♦ *Permettre à chaque élève d'avoir/de construire ses projets de lecture (plaisir, recherche, information), de lire mieux et de lire beaucoup.*

♦ *Permettre à tous les élèves concernés d'élargir leurs représentations de la lecture et de l'écriture par la rencontre d'adultes experts et par la fréquentation de livres divers.*

♦ *Favoriser la diversification des approches, des supports et des lieux de lecture.*

♦ *Renforcer les liens au sein d'une équipe et avec les partenaires, pour une approche et une maîtrise élargie de la lecture.*

2) *Pour le réseau péri-scolaire et les animateurs BCD*

♦ *Envisager les possibilités d'actions et de projets en articulation avec les projets des écoles.*

♦ *Valoriser une dynamique de collaboration entre les acteurs du réseau péri-scolaire, les animateurs BCD, les structures culturelles, éducatives et associatives du quartier.*

♦ *Développer le rapport au livre, à la lecture et à l'écriture sur les temps péri-scolaires et les vacances.*

#### ■ Moyens des Actions-lectures

Il est souhaitable de donner tout à la fois un cadre aux Actions-lectures expérimentales mais également de laisser aux équipes des écoles et à celle du Centre Paris Lecture une liberté d'agir en fonction des caractéristiques propres à chaque école et à chaque projet.

1) *Mise en place du côté des groupes scolaires*

L'Action-lectures engage la participation de deux ou

trois classes (voire plus) d'un groupe scolaire. L'opérationnalisation passe par 3 étapes :

**Étape 1 :** la construction du projet :

**a)** l'équipe des enseignants de l'école souhaitant postuler pour une Action-lectures pose sa candidature, en l'accompagnant d'un projet ou de celui qui peut être proposé par le Centre Paris-Lecture. La participation des animateurs des BCD de l'établissement scolaire est recherchée lors de cette première étape ;

**b)** une rencontre est organisée entre l'équipe enseignante de l'école retenue et le centre Paris-lecture, afin de définir et arrêter le cahier des charges de l'action (modalités, principales étapes, résultats attendus et suites de l'action). Un binôme (un enseignant de l'école et un enseignant de Paris-lecture) est constitué pour coordonner l'ensemble de l'action, avec l'appui du directeur du Centre Paris Lecture et du directeur de l'école concernée ;

**c)** le binôme arrête les modalités pratiques et les supports de l'action, il engage la recherche des partenaires extérieurs à l'école.

**Étape 2 :** la mise en œuvre du projet

Chaque Action-lectures se déroule sur une période de 2 à 3 semaines, selon le niveau et le nombre de classes et le sujet. Les sessions se déroulent dans l'école concernée et son environnement proche pour pouvoir utiliser les ressources locales. Un déplacement au Centre Paris Lecture sera programmé au cours de la session. Les éléments qui devront être pris en considération au cours de la mise en œuvre sont les suivants :

- ♦ *des modalités et des lieux de travail diversifiés (petits ou grands groupes, ateliers / classe, BCD, bibliothèque municipale, associations, librairie, musée...)* ;

- ♦ *des activités qui introduisent, exploitent, mettent en réseau des ouvrages de la littérature de jeunesse en nombre important. La présence et la manipulation des livres est fondamentale, les références aux uns et aux autres, leur mise en écho est nécessaire. Ces activités sont conçues et réalisées en relation avec les dispositions fixées par les nouveaux programmes pour l'école primaire ;*

- ♦ *une optimisation de la maîtrise de la langue par l'utilisation et la fréquentation des écrits (mise en œuvre d'activités réflexives sur la langue, pratiques culturelles, introduction de débats permettant d'accompagner*

*la compréhension des textes et permettant d'apprendre à les comprendre)* ;

- ♦ *des activités autour de l'écrit en réception et en production (lire- écrire) ;*

- ♦ *un développement des actions visant les liaisons entre les cycles, les liaisons entre l'école et le collège, et avec les partenaires.*

L'organisation d'une journée d'Action-lectures dépend des contraintes de l'école et du thème développé. Elle devra s'articuler autour de modalités diversifiées...

Pour la réalisation du projet :

- ♦ *des activités en groupe(s)-classe (discussion du journal quotidien, etc.)*

- ♦ *des activités en sous-groupes*

Pour le développement de la maîtrise de la lecture et l'apprentissage de la compréhension :

- ♦ *des ateliers techniques en sous-groupes qui permuteront*

a) recherche documentaire, connaissance de la BCD, rencontre avec la littérature

b) production d'écrits

c) activités réflexives sur la langue et entraînement technique à la lecture

- ♦ *présentation de livres en lien avec le thème du projet (en groupe classe).*

**Étape 3 :** le suivi du projet

Possibilité ou nécessité d'un retour, s'il a été envisagé par l'équipe. L'Action-lectures pourra se poursuivre par une ou plusieurs séquences ponctuelles après les deux ou trois semaines de réalisation du projet.

## 2) Mise en place du côté des animateurs BCD

Chaque Action-lectures donne lieu à deux stages inscrits au Plan de Formation Continue des animateurs BCD. Il s'agit de :

- ♦ *Un stage « Aide à la mise en place et Aide à la diffusion de l'Action-lectures » de deux jours (en amont) et deux jours dans la quinzaine qui suit l'action, pour 6 animateurs BCD.*

Objectif : connaissance du thème de l'Action-lectures, repérage des ressources et du partenariat sur le quartier, pistes de collaborations possibles, pistes d'actions ou d'ateliers dans le cadre péri-scolaire, dif-

<sup>4</sup> Robert CARON, *Le plan Paris Lecture et la formation des animateurs*, A.L. n°30, juin 1990

fusion des travaux de l'action dans le quartier (en lien avec l'école), plan de suivi de l'action sur le péri-scolaire.

♦ *Un stage « Support de diffusion de l'Action-lectures ». Par équipe de 3 animateurs de 2 à 8 jours.*

Objectif : récolter les matériaux écrits, sonores et photographiques pour la réalisation du Carnet Multimédia et du Carnet de Partage d'Expérience de l'Action-lectures. Le premier jour, l'équipe est sur l'école. Le deuxième, sur le Centre pour le traitement et la mise en forme des matériaux. L'ensemble des animateurs BCD concernés par l'Action-lectures se regroupe une journée avant l'action et une journée après.

### 3) Répartition des moyens humains

Pour chacune des Actions-lectures :

♦ *Un enseignant du Centre Paris-Lecture (chargé de la coordination et de l'intervention avec les élèves).*

♦ *Les enseignants des classes concernées par l'action dans l'école.*

♦ *L'animateur BCD de l'école.*

♦ *Une animatrice-accompagnatrice du Centre Paris-Lecture.*

♦ *Coordination : Le directeur du Centre Paris Lecture.*

Pour l'encadrement des 2 stages animateurs BCD, concernés par l'Action-lectures :

♦ *4 animateurs du Centre Paris-Lecture.*

♦ *Coordination : Le directeur du Centre Paris lecture et les animateurs titulaires sur le Centre Paris Lecture.*

### ■ Évaluation du dispositif

Il est important que toute Action-lectures laisse son empreinte, auprès des élèves bien sûr, mais également dans les pratiques des enseignants, dans l'école toute entière. Une trace dans l'école doit ainsi marquer la production réalisée lors de l'Action-lectures (la BCD peut être le lieu où seront réunis les travaux - exposés, affiches, cahiers de travaux... - à l'intention des autres classes de l'école). En liaison avec les intervenants du quartier, les travaux seront diffusés à l'extérieur de l'école.

Le Centre Paris-Lecture se charge du dispositif d'évaluation des stages des animateurs BCD et de l'évaluation de l'impact au niveau du partenariat sur le quartier concerné.

Le Centre Paris-Lecture sollicite le groupe de travail académique sur la mise en place d'un dispositif d'évaluation des Actions-lectures concernant les élèves et les enseignants.

Plus généralement les moyens mobilisés pour ces opérations étant exceptionnels, ils doivent permettre une meilleure coopération entre les personnels travaillant au sein de l'école, voire avec les partenaires du quartier. Une analyse des pratiques élaborées pendant les Actions-lectures devrait permettre une pérennisation des démarches entreprises.

## DES ACTIONS-LECTURES ?

Le Centre Paris-Lecture se trouve donc devant la nécessité d'organiser ce chantier.

L'expérience acquise, le passé nous amènent à un constat sur l'impact des actions entreprises. Certes, les classes-lecture n'avaient pas seulement pour prétention de résoudre les problèmes de lecture que les élèves rencontraient mais avaient pour objectif de permettre à une équipe éducative élargie (enseignants, bibliothécaires, animateurs, parents...) de réfléchir et de se former pour entreprendre au retour des actions cohérentes, concertées. Il s'agissait avant tout de créer une dynamique et de donner les moyens techniques de mettre en place des politiques de lecture locales ou de quartiers. De notre point de vue, seules ces « politiques » auraient des chances d'aboutir avec les non-lecteurs, les peu-lecteurs. Une recherche INRP/IUFM de Versailles<sup>5</sup> conforte cette position.

Cela dit, les acteurs ne restent pas insensibles aux réactions, attitudes et réponses des élèves au cours de ces classes-lecture. Un constat émerge, fréquent, récurrent : les élèves dits ou pressentis en difficulté s'impliquent fortement dès le début des sessions alors que les bons élèves restent un peu en retrait comme perturbés par ce qui leur est demandé. Au-delà de la réticence des acteurs adultes des classes-lecture cherchant à se rassurer, des indicateurs tels que le taux de participation aux discussions du journal quotidien et la participation à l'écriture de ce même journal et une évaluation qualitative<sup>6</sup> de la pratique du journal sur une durée d'un trimestre à l'École Nouvelle d'Antony confirment ces résultats. Nous pourrions aussi évoquer un DEA<sup>7</sup> à Paris 8 sur l'exploration des apports d'outils informatiques de cartographie.

Nous faisons l'hypothèse que la dynamique créée au sein d'une classe lecture (la réalisation d'un projet en partage avec l'environnement social, la mobilisation des écrits en lien avec cette réalisation, la production d'écrits au quotidien, la place des ateliers d'entraînement en lien avec la réalisation) a un impact fort et éclairant auprès de l'ensemble des élèves (et donc de ceux en difficulté) sur la

nature et les enjeux du rapport à l'écrit. Ce changement dans le cadre social du travail remet à zéro (momentanément) le compteur qui s'est instauré dans la classe en terme de réussite ou d'échec. Le « travail prescrit » dans le cadre d'une classe-lecture n'étant plus le même que celui de la classe, cela permet à chacun de se repositionner face à ce qui est demandé et, plus généralement, à repenser la représentation qu'il se fait de la notion de travail, d'apprentissage et du rôle de l'écrit dans la réalisation d'actions concrètes.

Constater est une chose, prouver en est une autre. Nous envisageons donc, dans le cadre des « Actions-Lectures » à venir, de porter une attention particulière à l'évolution des élèves repérés par leurs enseignants comme étant en difficultés. Évolution, participation, implication mais aussi compétences acquises ou en voie d'acquisition.

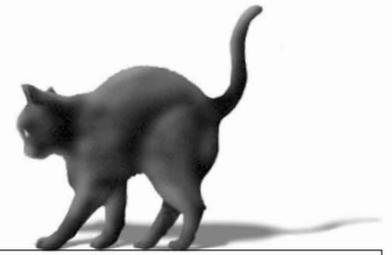
L'intention est présente mais elle n'a pas encore une forme précise en termes d'outils. Nous cherchons à profiter de la mise en place d'un nouveau dispositif, les Actions-Lectures pour, dès le départ, inscrire une organisation du suivi des élèves dits en difficulté. Nous pouvons, dans le cadre qui est le nôtre (le Plan Paris-Lecture), bénéficier de l'apport d'acteurs supplémentaires : les animateurs BCD. Le projet à venir prévoit en effet leur intégration en tant qu'acteurs dans ces actions. Ces forces nous seront utiles pour mettre en place et assurer les collectes de données que nous estimons nécessaires.

Ce dispositif est envisagé comme aide et instrumentalisation de l'action menée par l'équipe pédagogique mais il doit aussi être restitué aux intéressés eux-mêmes et aux groupes classes concernés dans une perspective de théorisation ou d'activité réflexive sur ce qui a été fait, appris, compris. En d'autres termes, ce groupe constitué d'élèves en difficulté peut fournir, par la mesure de son évolution, des informations et des indicateurs à l'ensemble des élèves : en quoi ce qui a été vécu là est partagé ? y-a-t-il une différence entre ce groupe et l'ensemble de la classe ? est-ce que ce groupe ne fait pas état de difficultés que les autres ont réussi à résoudre ? comment ? par quels moyens ?

## CONCLUSION

La mise en place des Actions-Lectures rend compte de l'évolution de la réflexion sur une idée qui a un peu plus de 15 ans.

**Robert CARON** ■■■



L'écriture n'est jamais que le reste souvent assez pauvre et assez mince de choses merveilleuses que tout le monde a en soi. Ce qui vient à l'écriture ce sont de petits blocs erratiques par rapport à un ensemble compliqué et touffu. Et le problème de l'écriture, il est là : comment supporter que ce flot qu'il y a en moi aboutisse dans le meilleur des cas à un filet d'écriture ? Personnellement, alors, je me débrouille mieux en n'ayant pas l'air de construire une totalité et en laissant à découvert des résidus pluriels. C'est ainsi que je justifie mes fragments.

**Roland BARTHES**

J'ai écrit des aphorismes par paresse et parce qu'on a l'impression en faisant très court de dire quelque chose de plus profond...

**CIORAN**

Le premier travail auquel l'artiste a à faire face est de dire aussi vite et aussi simplement que possible, et s'il est bon, s'il est de premier ordre, comme Tchekhov, il peut le faire chaque fois en deux ou trois mille mots.

**William FAULKNER**

Je n'ai jamais pu délayer et tout l'art consiste à rendre une vie à partir d'un rien, d'un geste, de la traversée d'une rue. Je cherche à être dense et lisible, relu plutôt que lu.

**Daniel BOULANGER**

La Bibliothèque idéale - Albin Michel

<sup>5</sup> *Description des pratiques*, INRP/IUFM de Versailles, 1996.

<sup>6</sup> Robert CARON, *Écrire pour comprendre... alors ?*, A.L. n°50, juin 1995.

<sup>7</sup> Robert CARON, *Instrumentalisation d'une pratique sociale de recherche de sens par l'écriture à l'aide d'un logiciel de représentation visuelle de l'information*, Université de Paris 8 (Vincennes - Saint Denis), 1998.